

Appel à Manifestation d'Intérêt

« Territoire engagé pour mon environnement, ma santé »



Réduire les pratiques de brûlage des déchets verts

« Action - Retour d'Expérience »

Communauté de Communes Saône-Beaujolais



Réduire les pratiques
de brûlage
des déchets verts



1. La collectivité

Nom: Communauté de Communes Saône-Beaujolais

Adresse: 105 Rue de la République, CS 30010, 69 220 Belleville

Type de collectivité ou territoire: Communauté de communes

Site internet: www.ccsb-saonebeaujolais.fr

Réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn ...):

Engagement dans une dynamique en santé-environnement (Ville OMS, Agenda21, CLS...):
PCAET, TEPos

Typologie de territoire : Territoire peu dense

Population (nombre) de votre collectivité ou territoire : 44 000 hab.

2. Présentation de l'action en santé-environnement

Titre : Réduire les pratiques de brûlage des déchets verts

Contexte :

La Communauté de Communes Saône-Beaujolais (CCSB) est un Etablissement Public de Coopération Intercommunal à fiscalité propre. Suite à deux fusions de communautés (2014 et 2017) et à la création de deux communes nouvelles, depuis le 1er janvier 2019, elle est composée de 35 communes avec une population d'environ 44 000 habitants. Elle est située dans le nord du département du Rhône (69) avec des composantes semi-rurales (Belleville-en-Beaujolais : 13 000 habitants, Saint-Georges-de-Reneins : 4500 habitants) et rurales (Val de Saône, Beaujolais viticole et Haut-Beaujolais). Le territoire reste très majoritairement rural, avec des densités de populations plutôt faibles.

Dans le cadre de ses actions "Plan Climat" en faveur de l'amélioration de la qualité de l'air, la CCSB a mené un projet visant à réduire les polluants atmosphériques liés au brûlage des déchets verts.

Rattachement de l'action à un plan/programme (PRSE, PLU(i), PDU, SCOT, SRCAE, PCAET, PPA, PPBE...) :
PCAET

Description/objectifs de l'action en santé-environnement :

- Phase 1 : Étude sociologique - Pourquoi continue-t-on, à brûler alors qu'il s'agit d'une pratique interdite, polluante ayant un impact sur la santé, alors que des solutions alternatives existent ?
- Phase 2 : Identification des freins et des leviers au changement de comportement
- Phase 3 : Mise en place d'actions concrètes et d'une campagne de communication adaptée au vu des résultats des phases précédentes.

Résultats attendus ou observés de l'action :

- 10 entretiens qualitatifs avec des personnes affirmant brûler leurs déchets verts
- 25 entretiens par questionnaire avec les usagers de déchetteries pour déposer des déchets verts
- 40 personnes aux ateliers d'éco-jardinage
- [EN COURS]
- Nombre de personnes utilisant les broyeurs mutualisés
- Nombre de courrier adressé à des particuliers brûlant leurs déchets verts
- Nombre de supports de communication distribués

Populations "cibles" de l'action :

Les populations cibles du projet sont les particuliers, notamment les propriétaires de maisons individuelles avec jardin.

Les viticulteurs et agriculteurs, malgré des pratiques de brûlage, n'étaient pas la cible prioritaire du projet car ils ne sont pas régis par le même arrêté préfectoral que les particuliers et professionnels.

Facteurs de réussite de l'action :

Ce projet a mobilisé des partenaires divers : une collectivité, des associations et des chercheurs.

Des solutions concrètes ont pu être proposées. La mise en œuvre concrète de certaines actions reste encore à définir.

Temps de mise en œuvre de l'action (montage et lancement) : plus de 1 an

Année de mise en œuvre de l'action : 2018

Dispositif d'évaluation de l'action : Oui

Modalités et le cas échéant, résultats de l'évaluation de l'action :

- Nombre et profil des personnes répondant à l'enquête
- Résultats de l'enquête et préconisations
- Nombre d'actions mises en œuvre suite à l'étude sociologique, dont les solutions alternatives proposées
- Nombre d'outils de communication autour du projet

Thématique(s) :

- Déchets
- Qualité des milieux (air, sols, eaux, bruit, rayonnements électromagnétiques, pollution lumineuse, odeurs, visuelle...)

Mots-clefs : Brûlage, déchets verts, changement de comportement

3. Montage

Gouvernance :

FNE-Rhône coordonne le projet. La CCSB est le territoire d'expérimentation du projet. Deux sociologues réalisent la phase 1 du projet pour la mise en évidence des freins et leviers. L'association Le passe-Jardins réalise la sensibilisation et la prévention des déchets.

Partenaires impliqués dans le l'action :

- Partenaire(s) associatif(s) :
 - France Nature Environnement Région Auvergne-Rhône-Alpes et Rhône
 - Association le Passe-Jardins
- Partenaire(s) public(s) :
 - Centre Max Weber – Laboratoire de recherche
- Opérateur(s) :
 - FNE-Auvergne-Rhône-Alpes
- Partenaire(s) financier(s) :
 - ADEME

A retrouver sur le site : territoire-environnement-sante.fr



Edition : Cerema pour le compte des ministères de la Transition écologique et solidaire et le Ministère des Solidarités et de la Santé.

 **Cerema** *, l'expertise publique pour la transition écologique et la cohésion des territoires.*